

## **Renforcer sa propre prévoyance vieillesse tout en économisant des impôts – Évolution récente de la prévoyance liée**

Les lacunes de rachats manqués dans le pilier 3a empêchent actuellement bon nombre de bénéficier d'une prévoyance vieillesse optimale. Contrairement au système qui prévaut dans le deuxième pilier, le pilier 3a ne permet pas d'effectuer des rachats pour les années précédentes afin de combler les lacunes. Ce paradigme pourrait bientôt changer. Selon un projet mis en consultation par le Conseil fédéral, il devrait être possible, à partir de 2025, de procéder à des rachats annuels dans le pilier 3a, mais dans un cadre plus restrictif que dans le deuxième pilier. EXPERTsuisse est critique à l'égard du reproche, car le projet de consultation vide la motion de sa substance à plusieurs égards.

Lire à ce propos l'article de Claudia Blanc Vanek publié dans le spécial «Renforcer sa prévoyance vieillesse tout en économisant des impôts» de la NZZ.

### **Lien(s) et téléchargement(s)**

- [Revue de presse Le Temps 1er Mars 2024 – Renforcer sa propre prévoyance vieillesse tout en économisant des impôts – Claudia Blanc Vanek.pdf](#)